

qu'on ait jamais vu, à la fin d'une année de récolte. Dans les deux années la distribution a excédé la récolte, et ceci serait arrivé encore pour deux autres années si le déficit n'avait pas été comblé par une augmentation dans les importations.

Consom-  
mation du  
blé par  
tête par  
divers  
pays.

449. La consommation par tête est plus élevée en Canada et dans les colonies australasiennes qu'en presque aucun autre pays, comme on le verra par le tableau suivant :—

CONSOMMATION DU BLÉ PAR TÊTE DANS DIVERS PAYS.

Pays.	Minots.	Pays.	Minots.
Royaume-Uni.....	5·9	Etats-Unis.....	4·7
France.....	8·1	Canada.....	5·5
Allemagne.....	3·0	Australasie.....	6·3
Russie.....	2·1	Nouvelle-Galles du Sud....	6·5
Autriche.....	2·9	Victoria.....	5·0
Italie.....	5·4	Australie-Sud.....	6·5
Espagne et Portugal.....	6·4	Queensland.....	6·0
Belgique et Hollande....	5·0	Tasmanie.....	6·7
Scandinavie.....	1·4	Nouvelle-Zélande.....	7·1
Turquie.....	6·1		

Consom-  
mation du  
blé en  
Canada.

450. La consommation du blé en Canada, il n'y a aucun doute, varie dans différentes places. Au Manitoba l'estimé officiel, il n'y a pas longtemps encore, était de 6 minots par tête, et ce n'est probablement pas au-dessus de la marque, pour cette province et pour quelques parties des territoires. Dans Ontario et Québec, l'estimé officiel a été calculé à pas plus de 5 minots, et dans les provinces maritimes, dans bien des cas, la fleur de blé d'Inde est employée à la place de celle du blé. Jusqu'à ce que l'on puisse obtenir des données plus certaines, une estimation de 5½ minots par tête, semble représenter aussi près que possible, le montant exact.

La consommation aux Etats-Unis a été placée à 4·7 pour 100, et rien n'a été fait depuis pour changer cet estimé ; la consommation du riz et de la fleur de blé d'Inde, est pour beaucoup dans ce calcul.

Importa-  
tions et  
exporta-  
tions de  
blé et  
autres cé-  
réales,  
1868-1892.

451. Les tableaux suivants indiquent la valeur et les quantités des importations pour la consommation, et les exportations de provenance canadienne de blé, farine et autres céréales durant chaque année depuis la confédération. Durant les années 1868-72, inclusivement, comme il n'y a pas eu de droits ni rapports d'exportations des produits étrangers, les chiffres pour la consommation dans le pays ne peuvent être donnés. Entre 1873 et 1879, inclusivement, les exportations de produits étrangers ont été déduites des importations, afin de déterminer le montant gardé pour la consommation au pays.